

# PROTEC S

## Instructions d'utilisation

# Sangle PROTEC S

Sous réserve de modifications techniques

---

## BRÈVE DESCRIPTION

---

### UTILISATION CONFORME

La sangle PROTEC S est un élément d'équipement de protection individuelle (ÉPI) de catégorie III de protection contre les chutes de hauteur. Le modèle PROTEC S sert à établir une connexion sûre entre deux points de la chaîne de sécurité avec un connecteur conforme à la norme EN 362 ou un mousqueton avec fermeture sécurisée (EN 362, EN 12275) adapté, par exemple pour pouvoir ancrer une corde d'assurage à un élément de construction porteur solide (double T par exemple). Les sangles PROTEC S servent à la sécurisation des personnes et ne doivent pas être utilisées comme élingue ou instruments de levage pour les charges.

La force de traction maximale des sangles est déterminée conformément aux exigences normatives lors d'un essai de traction statique entre deux chevilles d'un diamètre défini et une surface lisse. La performance statique est alors testée uniquement lors d'une utilisation idéale et ne prend cependant pas en compte toutes les influences pouvant modifier les résistances possibles dans la pratique. L'utilisateur doit être conscient qu'une utilisation par exemple dans un état coudé ou lors d'un enroulement des profils à rayons d'arête de faibles peuvent réduire la résistance.

Le Protec S a de plus également fait l'objet d'un contrôle des rebords (>0,5 mm) sur le modèle de la RFU 11.074, en combinaison avec l'absorbant d'énergie de la bande BFD MINI.

Charge de rupture lors d'une traction droite : 27 kN

Température d'utilisation : de -30 °C à +60 °C

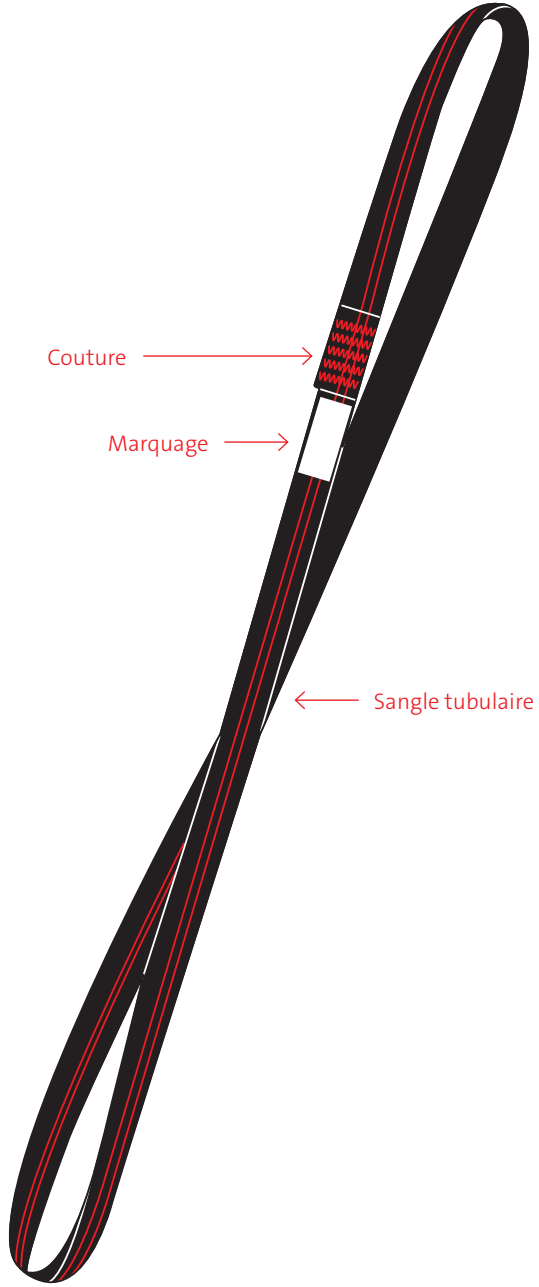
**Toute autre utilisation est considérée comme non conforme. La société BORNACK ne saurait être tenue responsable des dégâts consécutifs. L'utilisateur est ici seul responsable des risques.**

### ÉQUIPEMENT

- Tissu de la bande du tuyau en polyamide

### UTILISATION

- Sécurité sur les lieux de travail
- Sauvetage
- Intervention



Couture →

Marquage →

← Sangle tubulaire

---

## CONSIGNES AVANT UTILISATION

---



**Contrôle à effectuer impérativement avant chaque utilisation !**

- Si on constate le moindre défaut lors du contrôle précédant l'utilisation, il ne faut alors pas utiliser l'équipement de protection personnelle ! Un composant de l'équipement qui présente un défaut ne peut être contrôlé et réparé que dans un atelier partenaire de la société BORNACK.

### CONTRÔLE VISUEL

- Contrôler que les sangles sont en parfait état.
- Contrôler que toutes les coutures et tous les rebords de la bande sont en parfait état.
- Aucun dommage visible ni sensible au toucher.

## UTILISATION DU PROTEC S

### PRÉPARATION

#### ATTENTION :



Toujours effectuer une évaluation des risques professionnels avant de commencer le travail :

- Y a-t-il des surfaces à rebords acérés/ru-gueuses ?
- Risque de chute/chute libre possible ?

**A** Le point d'ancrage du baudrier doit présenter une solidité suffisante (EN 795) de 10,0 kN minimum (pour une personne) dans le sens de traction de la corde. 1 kN de plus pour chaque autre personne.

**B** Le point d'ancrage doit toujours être au-dessus de la tête. Mou de la longe de 25 % maxi. de la longueur (facteur de chute < 0,5). Sinon, utiliser un cowtail uniquement avec un absorbeur d'énergie (BFD) conforme à la norme EN 355.

**C** L'élément de construction (point d'ancrage) doit être dénué de rebords acérés et de bavures.

#### ATTENTION :



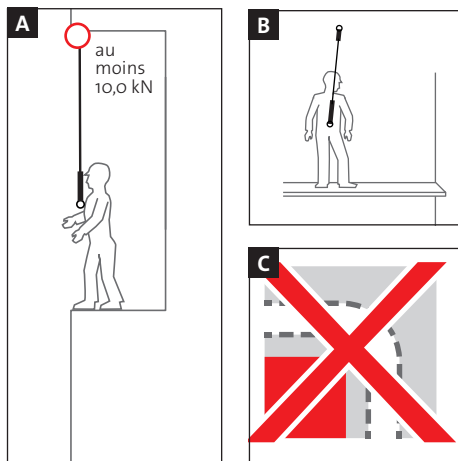
En combinaison avec un absorbeur d'énergie, veiller à ce que l'efficacité du système complet soit maintenue.

La longueur totale, raccords d'extrémité et connecteurs compris, ne doit pas dépasser les 2,0 m.

#### ATTENTION DANGER DE MORT :



Lorsque l'on utilise cet équipement de protection personnelle comme système antichute (chute libre possible), il faut utiliser impérativement (aucune exception !) un harnais antichute conforme à la norme EN 361 ou EN 12277.



#### ATTENTION :



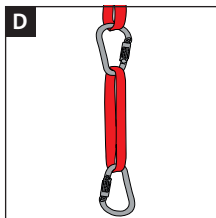
En cas d'enroulement inférieur à 10,0 cm, il faut compter avec une réduction de la capacité de charge.

## UTILISATION DU PROTEC S

### UTILISATION

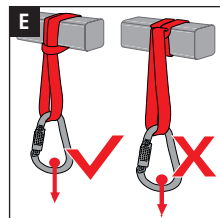
#### D Ancrage direct, rallonger ou déplacer

Poser la sangle autour d'une structure. Réunir les deux extrémités dans un connecteur conforme à la norme EN 362.



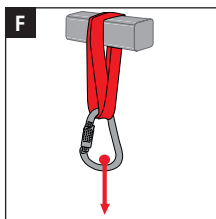
#### E Utilisation coudée

Poser la sangle autour d'une structure. Passer l'extrémité de l'élingue par la boucle de l'autre extrémité (nœud en tête d'alouette).



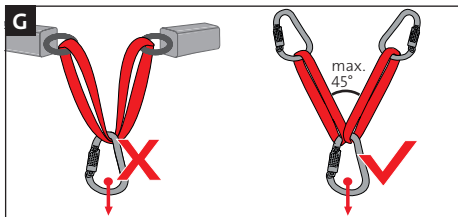
#### F Entourer l'élément de construction

Simple ou multiple.



#### G Utilisation écartée

Avec deux élingues seulement.



#### ATTENTION :

En cas d'enroulement inférieur à 10,0 cm, il faut compter avec une réduction de la capacité de charge.



## UTILISATION DU PROTEC S

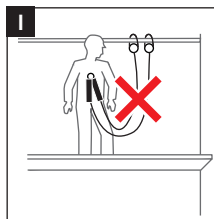
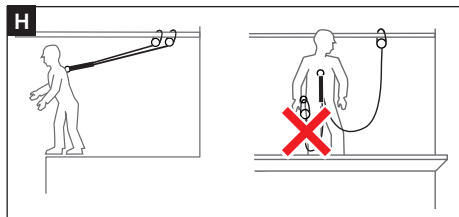
### COMBINAISON

En combinant ce produit avec d'autres éléments, on court le risque que leurs sécurités d'utilisation respectives s'influencent mutuellement, c'est pourquoi il ne faut l'utiliser ou le combiner d'une manière générale qu'avec des éléments d'équipements de protection personnelle (ÉPI) antichute et des appareils de sauvetage portant un marquage CE et compatibles.

Si la longe est utilisée comme faisant partie d'un système antichute, il faut veiller à l'absorbeur d'énergie correspondant afin de limiter les forces développées pendant une chute à 6 kN maximum. Il faut veiller à ce que la longueur totale, raccords d'extrémités et connecteurs compris, ne doit pas dépasser les 2,0 m.

**H** Toujours veiller à ce que les deux longes soient suspendues au point d'ancrage lors de l'utilisation avec un absorbeur d'énergie de la bande. Ne jamais suspendre la longe libre dans le harnais antichute.

**I** Les deux longes avec un absorbeur d'énergie de la bande chacune ne doivent pas être placées en parallèle.



---

## CONSIGNES DE SÉCURITÉ

---

### **Danger de mort en cas de non-respect des consignes de sécurité !**

- Arrêter immédiatement l'utilisation de dispositifs ou d'équipements de protection individuelle abîmés, qui ont déjà supporté une chute ou suspects. Les contrôles ne doivent être effectués que par un spécialiste et un atelier partenaire habilité par écrit de la société BORNACK. Ceux-ci doivent être notés dans la carte de contrôle.
- Ce baudrier fait partie de l'équipement de protection individuelle contre les chutes et doit toujours être attribué à une personne précise.
- Il est interdit d'effectuer des modifications ou des réparations de son propre chef.
- Cet équipement de protection individuelle ne doit être utilisé que par des personnes formées, familiarisées avec son utilisation et qui doivent avoir été instruites de l'utilisation sûre de l'équipement de protection individuelle et de ses éventuels dangers.
- Les accessoires d'autres fabricants ne doivent être utilisés qu'avec l'accord de BORNACK et ils ne peuvent en aucun cas nuire au bon fonctionnement et à la sécurité de l'équipement de protection.
- Porter des vêtements et des chaussures adaptés à la tâche à effectuer et aux conditions météorologiques.
- Lorsque l'on utilise cet équipement de protection personnelle comme système antichute (chute libre possible), il faut impérativement utiliser (aucune exception !) un harnais antichute conforme à EN 361.
- N'utiliser le produit qu'en parfait état de santé. Toute restriction pour des raisons de santé peut influencer sur la sécurité de l'utilisateur lors de travaux en altitude ou en profondeur.
- Avant toute utilisation, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace libre sous l'utilisateur pour empêcher toute collision avec un obstacle en saillie ou sur le sol.
- Calcul du parcours de chute possible lors de l'utilisation correcte de tous les composants d'ÉPI nécessaires : (le cas échéant distance de freinage HSG) + surplus de longe (selon la situation) + distance de freinage de l'absorbeur d'énergie (1,75 m maxi.) + hauteur de l'œillet antichute (1,5 m) + réserve de sécurité de 1,0 m.
- Avant toute utilisation, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace libre sous l'utilisateur pour empêcher toute collision avec un obstacle en saillie ou sur le sol.
- Protéger l'équipement de protection individuelle des effets de la chaleur (flamme ou étincelle de soudure, cigarette incandescente par exemple) et des produits chimiques (aciers, bases, huiles par exemple) ainsi que des influences mécaniques (rebords acérés entre autres) lors de son stockage, de son utilisation et de son transport.
- Avant le début du travail, le responsable doit établir un plan de mesures de secours. Il doit y définir comment une personne devra être secourue rapidement et en toute sécurité et comment les premiers secours seront garantis. Ce secours doit avoir lieu dans les 10 à 30 minutes. BORNACK vous aide à établir votre plan de secours sur mesure qu'il intègre dans les entraînements à exécuter. [info@bornack.de](mailto:info@bornack.de)
- Respecter les consignes de sécurité locales (par exemple en Allemagne les Directives des organismes professionnels BGR 198 et BGR 199) ainsi que les règlements de prévention des accidents courants dans la branche.



---

## AUTRE

---

### AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Conformité avec le règlement (UE) 2016/425 relatif aux ÉPI.

Essai de type et surveillance de la fabrication par :

TÜV SÜD Product Service GmbH  
Ridlerstr. 65, D-80339 München  
CE 0123

Contrôle des rebords du PROTEC S sur le modèle de la RFU 11.074 uniquement en combinaison avec le BORNACK BFD MINI.

Système de management de la qualité certifié conforme à la norme DIN EN ISO 9001.

Surveillance de la fabrication par un bureau notifié de catégorie III.

### CONTRÔLES RÉGULIERS

- Le présent équipement de protection personnelle doit être contrôlé par un spécialiste au moins une fois par mois. Le résultat de cette vérification doit alors être consigné dans la carte de contrôle se trouvant à la fin du présent mode d'emploi.

### DISTRIBUTION

- Il relève de la responsabilité du revendeur de fournir le mode d'emploi dans la langue du pays de destination. Cette traduction doit être autorisée par BORNACK.

### SERVICE

Pour toute autre question concernant l'utilisation de cet équipement de protection personnelle ou sur les prestations de service complémentaires de BORNACK comme

- Analyse des risques
- Plans de sauvetage
- Formations + entraînements
- Contrôles par un spécialiste

Merci de vous adresser à notre service en ligne par courriel : [info@bornack.de](mailto:info@bornack.de)  
Nous vous aiderons avec plaisir !

### MAINTENANCE

- La maintenance ne doit être effectuée que par des personnes spécialisées qualifiées. Respecter à la lettre les indications de ce mode d'emploi.
- Les équipements de protection bien entretenus ont une durée de vie plus longue !

### NETTOYAGE

- Sécher les équipements de protection individuelle humides à l'air et non pas à une source de chaleur artificielle. Essuyer les composants métalliques avec un chiffon.
- Nettoyer les composants textiles encrassés (les harnais antichute, les cordes par exemple) à l'eau tiède avec très peu de lessive pour linge délicat. Les rincer ensuite soigneusement à l'eau claire et les laisser sécher à l'air. Tout autre produit nettoyant est interdit !
- Pour une désinfection, s'adresser au service en ligne par courriel : [info@bornack.de](mailto:info@bornack.de)

---

## AUTRE

---

- En cas de contact avec l'eau salée, maintenir l'équipement de protection individuelle humide jusqu'à pouvoir le rincer abondamment à l'eau distillée.
- Nettoyer l'appareil si nécessaire à l'air comprimé.

### DURÉE DE VIE/USURE DE REMPLACEMENT

Les recommandations suivantes sont à appliquer pour l'utilisation du modèle PROTEC S :

**Durée maximale d'utilisation à partir de la première utilisation : 8 ans**

Dans des conditions de stockage idéales et en observant une inspection annuelle, le produit peut être entreposé pendant jusqu'à 3 ans de plus avant la première utilisation sans que la durée d'utilisation maximale indiquée ne soit réduite. Chaque autre année de stockage réduit la durée d'utilisation maximale autorisée alors valide de 1 an.

Une utilisation intensive et/ou des conditions d'utilisation extrêmes comme les rebords acérés, les influences chimiques, les rayons UV etc. conduisent, pour des raisons de sécurité, à une durée d'utilisation réduite. C'est à prendre en compte par l'entrepreneur lors de l'analyse des risques sur les lieux de travail.

L'entrepreneur doit s'assurer par la documentation de la première mise en service dans la carte de contrôle que les délais maximums sont respectés.

La carte de contrôle qui se trouve à la fin de ces instructions d'utilisation doit être présentée lors des contrôles spécialisés réguliers et doit alors être remplie par le spécialiste.

Vous trouverez de plus amples informations sur Internet sur : [www.bornack.de](http://www.bornack.de)

### RÉPARATION

- Pour des raisons de responsabilité, les réparations ne peuvent être effectuées que par le fabricant.
- N'utiliser que des pièces de rechange originales du fabricant.

### STOCKAGE

- Sécher les équipements de protection individuelle humides **avant** de les ranger.
- À entreposer au sec et à l'abri de la lumière.
- Température de stockage admise : de - 10 °C à + 30 °C
- Ne pas ranger l'équipement de protection individuelle à proximité de radiateurs.
- Ne mettez pas l'équipement de protection individuelle en contact avec des produits agressifs (les huiles, les graisses, les acides ou les produits chimiques etc.).
- Rangez le dispositif protégé dans son sac ou sa mallette.

### TRANSPORT


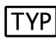
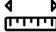





- Transporter le dispositif protégé par exemple dans son sac ou sa mallette.

**AUTRE**

**MARQUAGE DU PRODUIT**

Le produit porte les marquages suivants :

**PROTEC S EN 354, EN 566, EN 795-B:**










Nom du produit →	<b>PROTEC S</b>		← Sigle
Type de produit →	<b>Bandschlinge</b>		
Type de produit →		<b>PTECS01/BS/BK/-</b>	← Lire/Respecter le mode d'emploi
Longueur →		<b>60 cm</b>	
No d'article →		<b>1004693_C060</b>	
Charge →		<b>18-1234567</b>	← Data-matrix
No de série →		<b>001</b>	
Date de fabrication →		<b>11/2018</b>	
Nombre maximum d'utilisateurs →	<b>EN 354:2010</b>	 <b>1</b>	← Charge de rupture
Normes EN →	<b>EN 566:2017</b>	<b>CE 0123</b>	← Marquage CE
	<b>EN 795-B:2012</b>		
	BORNACK GmbH&Co.KG Bustadt 39 74360 IIsfeld/Germany www.bornack.de		← Adresse du fabricant
			← Contact

---

**AUTRE**

---

**PROTEC S EN 566 :**

Nom du produit →	<b>PROTEC S</b>		← Sigle
Type de produit →	Bandschlinge		
Type de produit →		PTECS01/BS/OL/-	
Longueur →		60 cm	← Lire/Respecter le mode d'emploi
No d'article →		1004016_C060_K005	
Charge →		19-1234567	
No de série →		001	← Data-matrix
Date de fabrication →		05/2019	
			
Normes EN →	EN 566:2017		← Charge de rupture
		27 kN	← Marquage CE

BORNACK GmbH&Co.KG	← Adresse du fabricant
Bustadt 39	
74360 Ilsfeld/Germany	
www.bornack.de	← Contact

## DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ



### Déclaration UE de conformité

Le fabricant ou son mandataire établi dans l'UE

BORNACK GmbH & Co. KG  
Bustadt 39  
74360 Ilsfeld  
Allemagne

déclare par la présente que l'équipement de protection individuelle ci-après désigné par

Longe / Anneau / Dispositif d'ancrage  
PROTEC S

- est conforme à la législation d'harmonisation applicable conformément à l'annexe V (module B) du règlement (UE) 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle selon l'article 19 (ÉPI de catégorie III) et examiné selon EN 354:2010 EN 566:2017 EN 795:2012

- est identique à l'ÉPI qui fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type N° PSA 040506 0292 Rev. 00

délivrée par

TÜV SÜD Product Service GmbH  
Zertifizierstelle  
Ridlerstraße 65  
80339 München  
Allemagne  
CE 0123

- est soumis à l'évaluation de la conformité au type, sur la base du contrôle interne de la production et de contrôles supervisés du produit selon module C2 du règlement (UE) 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle (ÉPI de catégorie III), sous la surveillance de l'organisme notifié

TÜV SÜD Product Service GmbH  
Zertifizierstelle  
Ridlerstraße 65  
80339 München  
Allemagne  
CE 0123

le 20/03/2020

BORNACK GmbH & Co. KG

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ulrike Bornack'.

Ulrike Bornack  
Direction

# CARTE DE CONTRÔLE

POUR LA SURVEILLANCE ANNUELLE

La carte de contrôle doit être remplie intégralement par le spécialiste lors du contrôle annuel.

Cette liste de critères de contrôle ne prétend pas être exhaustive et n'exempte donc pas le spécialiste de sa décision sur l'état général.

Type Nom du produit : \_\_\_\_\_

Date de fabrication : \_\_\_\_\_

No de série : \_\_\_\_\_

Date d'achat : \_\_\_\_\_

Date de la 1ère Utilisation : \_\_\_\_\_

Usure de remplacement au plus tard : \_\_\_\_

	Date	Signature	Prochain contrôle	Motif du contrôle
1re année				
2e année				
3e année				
4e année				
5e année				
6e année				
7e année				
8e année				





### **FALLSTOP**

Équipement de sécurisation et de sauvetage en hauteur et en profondeur

### **SAFEPOINT**

Planification et montage des systèmes d'assurance fixes

### **BORNACK GmbH & Co. KG**

Bustadt 39  
74360 Ilsfeld  
Allemagne

Tél. + 49 (0) 70 62 / 26 90 0-0  
Fax + 49 (0) 70 62 / 26 90 0-550  
info@bornack.de  
www.bornack.de

